

COMMISSION SÉCURITÉ ET TECHNIQUE

Rapport d'activité 2017

La commission Sécurité et technique renouvelée a débuté ses activités le 25 juin 2017, à l'occasion d'une première réunion de ses membres.

Ces premiers six mois d'action ont été principalement consacrés à l'organisation du fonctionnement de la commission pour l'olympiade à venir.

Si quelques projets ont été finalisés pendant cette période (partie 1), la plupart des actions ont été initiées et sont en cours de réalisation (partie 2).

1 - ACTIONS RÉALISÉES EN 2017

Communiquer sur les circonstances des accidents mortels

Les accidents mortels suscitent à la fois une vive émotion et de nombreuses interrogations dans la communauté. De fausses informations circulent parfois sur les réseaux sociaux quant aux circonstances de ces accidents. Dans ce contexte, il est important que la FFVL communique rapidement sur les circonstances de ces accidents dès qu'elles sont connues suite à l'enquête fédérale.

Cette action a abouti à une page web publique, actualisée en continu avec des informations factuelles et anonymisées concernant ces accidents. Cette page est accessible à partir de l'espace sécurité et technique du site fédéral.

Rédaction de fiches conseil « Gestion des risques en vol libre »

Ces fiches, synthétiques et illustrées, traitent de points clés pour aider les pilotes à mieux gérer les risques en vol libre. Elles mettent l'accent sur les facteurs humains, les relations pilotes<->matériel et la culture de l'accidentologie, autant de domaines qui sont relativement peu abordés au cours de la progression des pilotes. Ces fiches sont disponibles sur l'espace sécurité et technique du site fédéral.

Réalisations de tutoriels vidéo delta

Ces vidéos, initiées en 2016, traitent des points critiques à l'origine des accidents en aile delta. Elles sont en ligne sur l'espace sécurité et technique du site fédéral. Elles sont aussi largement diffusées dans la communauté du vol libre grâce à différents supports (forum, Facebook, Youtube, *Vol passion*).

« Évangélisation » à l'échelle locale...

En 2017, la CTS a été sollicitée pour animer des séminaires, des tables-rondes, des colloques, des réunions publiques... dédiées à la gestion des risques en vol libre. Ces événements sont initiés par des grands clubs, des CDVL ou des ligues. En 2017, une dizaine de prestations de ce type ont été assurées par des membres de la CST.

2- ACTIONS EN COURS INITIÉES EN 2017

ICARES de la sécurité

La communauté du vol libre est riche de personnes et de collectifs ayant des expériences et des cultures, professionnelles et personnelles, très différentes. Il y a fort à parier que certains pilotes, certains collectifs, ont des idées et/ou des pratiques innovantes en termes de gestion des risques. Comment les inventorier ? Comment les valoriser ? Comment en faire profiter l'ensemble de la communauté ? Nous organiserons à partir de 2018 un concours récompensant des individus et des collectifs innovants en matière de sécurité. Ce concours sera lancé par un appel à projet, un jury de spécialistes examinera les projets, les prix seront remis publiquement à la coupe Icare, une vaste publicité sera faite avant, pendant et après la remise de prix pour diffuser et valoriser toutes les bonnes pratiques mises en lumière par ce concours.

Généraliser les séances de retours d'expérience sur les incidents/accidents dans les clubs

Les clubs sont des groupes de pilotes se connaissant et partageant sites et expériences de vol. L'échelle club est intéressante pour développer la culture de la sécurité des pilotes. Certains clubs ont récemment mis en place des séances régulières de retour d'expérience (REX) sur les incidents / accidents de leurs membres. Raconter un incident / accident est utile pour le pilote qui raconte autant que pour ceux qui l'écoutent. Cette action vise à : 1) communiquer spécifiquement vers les clubs pour les inciter à organiser ce type de séances 2) fournir aux clubs un guide qui les aide à s'approprier et à mettre en place ce type de séance.

Mieux collecter et diffuser les « savoirs locaux »

Chaque site de vol a ses dangers spécifiques. Parfois ces dangers sont évidents, parfois pas. Dans tous les cas, les « pilotes locaux » connaissent finement les dangers associés à leurs sites de prédilection. Ces dangers sont parfois recensés sur la base de données FFVL des sites alimentée par les clubs qui gèrent les sites. Ce recensement est imparfait et, au final, ces savoirs locaux essentiels à la sécurité restent trop souvent confinés dans le cercle des initiés faute de dispositifs efficaces permettant de les collecter et de les partager. Nous organiserons une mise à jour majeure de la base FFVL de sites en sensibilisant les gestionnaires de sites à communiquer sur les dangers spécifiques associés à leurs sites.

Généraliser le « Tu me check »

En moyenne deux morts/an en France, x blessés et x² miraculés pour des oublis d'accrochage. Malgré les efforts des constructeurs (anti-oubli) bien que les circonstances qui favorisent ces oublis soient archiconnues de tous les pilotes... l'occurrence de ces accidents ne baisse pas. Nous lancerons une vaste campagne de sensibilisation / éducation pour qu'un pilote ne décolle sans qu'un autre pilote n'ait vérifié son accrochage (*cross check*). Cette pratique du *cross check* est courante, voire systématique dans beaucoup d'autres sports (parachutisme, escalade, plongée...) Nous souhaitons qu'elle se généralise en vol libre.

Augmenter les compétences des pilotes vis à vis de leur matériel

Les temps de formation des pilotes en école sont majoritairement consacrés à l'acquisition des compétences de pilotage. L'analyse de l'accidentalité montre qu'un mauvais entretien/réglage/choix de matériel est un des facteurs en jeu dans de nombreux accidents. Cette action vise à :

- 1) inventorier les compétences requises pour les pilotes vis à vis de leur matériel
- 2) sensibiliser les écoles et les clubs sur l'importance de cet aspect dans la progression des pilotes
- 3) fournir des outils aux écoles et aux clubs pour les aider à accompagner les pilotes vers une meilleure gestion de leur matériel.

Augmenter les compétences des pilotes vis à vis des « facteurs humains » en jeu dans leur pratique

Les temps de formation des pilotes en école sont majoritairement consacrés à l'acquisition des compétences de pilotage. L'analyse de l'accidentalité montre que les facteurs psychologiques et physiologiques sont en cause dans la majorité des accidents en vol libre (gestion du risque, gestion des marges, gestion de l'attention en vol, gestion du stress, gestion des effets de groupe, gestion de l'état de fatigue...) Cette action vise à : 1) inventorier les compétences « facteurs humains » requises pour les pilotes 2) sensibiliser les écoles et les clubs sur l'importance de cet aspect dans la progression des pilotes 3) fournir des outils aux écoles et aux clubs pour les aider à accompagner les pilotes vers une meilleure gestion des facteurs humains en vol.

Référent sécurité

Projet transverse issu d'une demande du CNP repris par le CND également. Projet lié à la communication au plus près des clubs et en lien avec les actions déclinées par la commission notamment les retours d'expérience et les bonnes pratiques sécuritaires. Projet ayant donné lieu à la création d'un comité de pilotage.

Améliorer l'interface de déclaration des accidents/incidents sur le site fédéral

Un nombre important (mais difficile à estimer) d'accidents ne sont pas déclarés à la FFVL. Parmi les causes probables de ces non-déclarations, le fait que les pilotes ne voient pas l'intérêt de déclarer leurs accidents. En effet, le formulaire actuel de déclaration d'accidents en ligne laisse à penser que les infos à renseigner ne concernent que la FFVL. Cette action vise à : 1) modifier l'interface de déclaration pour rendre immédiatement visible par toute la communauté les déclarations d'accidents 2) sensibiliser les pilotes sur l'utilité individuelle et collective d'alimenter la base de données des accidents. En d'autres termes, il s'agit là d'augmenter la culture du retour d'expérience.

Jean-Marc GALAN

Président de la commission Sécurité et technique